

Direction Régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 30 juin 2020

## Travaux d'aménagement de la bifurcation entre la RN 165 et la RN 444

L'État représenté par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Pays de la Loire, assure la maîtrise d'ouvrage des travaux d'aménagement de la bifurcation entre la RN 165 et la RN 444.

Les travaux consistent à passer de 2 voies à 3 voies puis 4 voies la RN 165 dans le sens Vannes – Nantes entre l'ouvrage de franchissement de la voie communale du Pas Jahan et la bretelle d'accès à la RN444 afin de permettre une continuité à 2 voies de la bretelle vers la RN444.

Les travaux commencés en mai 2020 s'achèveront au mois d'avril 2021. Les travaux d'un montant de 4,9 M€ sont intégralement financés par l'État dans le cadre du Contrat de plan Etat-Région (CPER) 2015 – 2020.

La vitesse est réduite à 70km/h aux abords du chantier afin de sécuriser les entreprises intervenant sur le chantier, les agents d'exploitation et les usagers.

Dès l'approche de la zone de travaux, les usagers doivent commencer à réduire leur vitesse et ne pas attendre le dernier moment pour ralentir ou changer de voie.

A la traversée de la zone de travaux, les usagers doivent rester concentrés afin d'anticiper tout danger, respecter impérativement une distance de sécurité avec le véhicule, et être particulièrement vigilants en cas d'intempéries (pluie, neiger, brouillard, ...).

Un radar est installé pendant la durée du chantier pour contrôler les vitesses.

Afin de limiter la gêne des usagers, la RN 165 sera fermée uniquement de nuit, durant 25 nuits non consécutives étalées sur la durée du chantier.

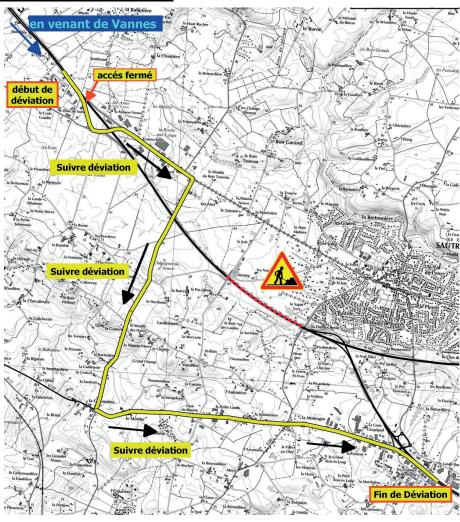
Pendant les nuits de fermeture les usagers seront invités à utiliser l'itinéraire de déviation suivant :

## RN 165 : Sautron le Temple \_ Sens Vannes - Nantes

Travaux entre l'ouvrage de franchissement de la voie communale du Pas Jahan et la bretelle d'accès à la RN444

Cartographie de la déviation qui sera mise en place





Les itinéraires de déviation sont disponibles sur le site internet de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Pays de la Loire rubrique « infrastructure de transport et aménagement »

La DREAL des Pays de la Loire, maître d'ouvrage de cette opération, remercie les usagers de leur compréhension.

Durant la période de travaux, les usagers de la route sont invités à respecter les consignes de sécurité :

- Respecter la signalisation temporaire et augmenter les distances de sécurité ;
- Respecter les limitations de vitesses ;
- Redoubler de vigilance pour pouvoir anticiper les dangers liés aux travaux et aux autres automobilistes ;
- Rester attentif aux agents travaillant sur le chantier.

## Préfecture de la région Pays-de-la-Loire Service régional de la communication interministérielle

f



